 

**RECONNAISSANCE DE RISQUE**

**COVID-19**

Le nouveau coronavirus, **COVID-19**, a été déclaré pandémie mondiale par l’Organisation mondiale de la santé (OMS). Le **COVID-19** est extrêmement contagieux et se propagerait principalement par contact de personne à personne. Par conséquent, les autorités gouvernementales, tant locales que provinciales et fédérales, recommandent diverses mesures et interdisent divers comportements, le tout dans le but de réduire la propagation du virus.

Tennis Québec et ses membres, dont Club de tennis de Terrebonne fait partie, s’engagent à se conformer à toutes les exigences et recommandations de la Santé publique du Québec et autres autorités gouvernementales, et à mettre en place et adopter toutes les mesures nécessaires à cet effet. Cependant Tennis Québec et Club de tennis de Terrebonne ne peuvent garantir que vous (ou votre enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont vous êtes le tuteur ou le responsable légal) ne serez pas infecté par le **COVID-19**. De plus, votre participation aux activités pourrait augmenter vos risques de contracter le **COVID-19**, malgré toutes les mesures en place.

------------------------------------------------------

En signant le présent document,

1. Je reconnais la nature hautement contagieuse du **COVID-19** et j’assume volontairement le risque que je (ou mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou le responsable légal) puisse être exposé ou infecté par le **COVID-19** par ma (sa) participation aux activités de Tennis Québec ou de Club de tennis de Terrebonne. L’exposition ou l’infection au **COVID-19** peut notamment entraîner des blessures, des maladies ou autres affections ;
2. Je déclare que ma participation (ou celle de mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) aux activités de Tennis Québec ou de (Club de tennis de Terrebonne est volontaire ;
3. Je déclare que ni moi (ou mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal), ni personne habitant sous mon toit, n’a manifesté des symptômes de rhume ou de grippe (incluant de la fièvre, toux, mal de gorge, maladie respiratoire ou des difficultés respiratoires) au cours des 14 derniers jours ;
4. Si moi (ou mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal), éprouve des symptômes de rhume ou de grippe après la signature de la présente déclaration, je (ou mon enfant si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) m’engage à ne pas me (se) présenter ou participer aux activités de Tennis Québec ou de Club de tennis de Terrebonne durant au moins 14 jours après la dernière manifestation des symptômes de rhume ou de grippe.
5. Je déclare que ni moi (ou mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal), ni personne habitant sous mon toit, n’a voyagé ou fait escale à l’extérieur du Canada, ni dans aucune province à l’extérieur du Québec dans les 14 derniers jours. Si je (ou mon enfant si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) voyage à l’extérieur de la province de Québec après avoir signé la présente déclaration, je (ou mon enfant si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) m’engage à ne pas me (se) présenter ou participer aux activités de Tennis Québec ou de Club de tennis de Terrebonne durant au moins 14 jours après le retour de voyage.

Le présent document demeurera en vigueur jusqu’à ce que Tennis Québec reçoive les directives des autorités gouvernementales provinciales et de la Santé publique du Québec, à l’effet que les engagements contenus à la présente déclaration ne sont plus nécessaires.

J’AI SIGNÉ LA PRÉSENTE DÉCLARATION LIBREMENT ET EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE.

------------------------------------------------ --------------------------------------------------

Nom du participant (lettres moulées) Nom du parent/tuteur/responsable légal

(si le participant est mineur ou ne peut légalement donner son accord)

---------------------------------------------- -------------------------------------------------

Signature du participant Signature du parent/tuteur/responsable légal

Lieu/Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**IMPORTANT – PROCÉDURE D’ACCEPTATION DE LA RECONNAISSANCE DE RISQUE COVID-19**

Avant de planifier une première rencontre *Réseau*, les membres doivent **OBLIGATOIREMENT** **LIRE ET ACCEPTER le document *Reconnaissance de risque COVID-19*.**

Pour simplifier l’opération nous vous demandons d'ACCEPTER ce document via Amilia en suivant les quelques étapes suivantes:

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 1. | Accédez à votre compte en cliquant sur l'icône *Mon compte* |  |
| 2. | Dans le menu de gauche sélectionnez l'option *Membres* |  |
| . | Plus bas vous trouverez la section *Formulaires par organisation Club de Tennis Terrebonne*; à la section *Questions supplémentaires* cliquez sur *Modifier* |  |
| 4. | Plus bas vous trouverez ce menu. Cliquez sur *Lisez-moi* et vous pourrez Accepter |  |
| 5. | Cliquer sur *J'accepte* (si effectivement vous acceptez le risque lié au COVID-19) |  |
| 6. | De retour au menu *Questions supplémentaires* cliquez sur *Sauvegarder* |  |

**RÈGLES DU TENNIS EN SIMPLE EN TEMPS DE COVID-19**

**Version du 5 juin 2020**

**Voici un document présentant les règles à respecter par tous pour permettre le reprise sécuritaire et responsable du tennis en simple pour les membres du Club de tennis de Terrebonne.**

**RÈGLE D’HYGIÈNE ET DE DISTANCIATION PHYSIQUE – COVID-19**

**Vous devez rester à la maison si:**

* **Vous avez eu la COVID-19, avez été en contact avec quelqu’un ayant eu la COVID-19 ou êtes revenu de l’étranger au cours des 14 derniers jours;**
* **Vous avez des symptômes grippaux;**
* **Vous ou quelqu’un qui réside avec vous** êtes dans une catégorie de santé à haut risque:
* Insuffisance rénale chronique
* Maladie coronarienne ou insuffisance cardiaque congestive
* Maladie pulmonaire chronique
* Diabète mal contrôlé
* Hypertension mal contrôlée
* Chimiothérapie ou radiothérapie actuelle
* Corticostéroïdes à haute dose (20 mg de prednisone par jour, ou équivalent) pendant 14 jours
* Pour les joueurs et joueuses en fauteuil roulant, votre condition de santé vous expose à de hauts risques si vous attrapez la COVID-19
* Autres…

**Pour vous protéger contre l’infection, vous devez**:

* Maintenir une distance d'au moins 2 mètres avec tous en tout temps;
* Laver ou désinfecter vos mains avant, pendant et après votre partie et éviter de vous toucher le visage;
* Vous désinfecter les mains avant et après avoir mangé, après être allé aux toilettes, suite à des éternuements et toux;
* Tousser et éternuer dans votre coude et éliminer immédiatement tout papier mouchoir usagé; (apporter un sac pour rassembler vos déchets et le vider dans les poubelles à la sortie du terrain)
* Récupérer tout votre équipement après l’activité de tennis et ne laisser aucun déchet sur le terrain;
* Se laver les mains au retour à la maison;
* Nettoyer votre équipement (raquettes, sac, balles, bouteilles d'eau, fauteuil incluant les roues, etc);
* Considérer vaporiser du désinfectant sur vos balles que vous prévoyez réutiliser, car le virus peut survivre jusqu'à 3 jours sur une surface dure avec laquelle vos balles entrent en contact pendant le jeu.

**ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE – COVID-19**

L'équipement suivant est requis de chaque joueur:

* Vos lingettes désinfectantes et/ou votre désinfectant à base d'alcool;
* Votre marqueur permanent;
* Votre propre jeu de 3 balles en bon état identifiées à vos initiales avec votre marqueur permanent pour les reconnaître facilement ;
* Vos raquettes de tennis;
* Vos bouteilles d'eau déjà remplies selon vos besoins afin de ne pas utiliser celles des autres ou les abreuvoirs;
* Votre équipement (serviette, papier mouchoir, etc.).

**ACCÈS AUX TERRAINS DE TENNIS – COVID-19**

* Réservez par téléphone dans les parcs où ce service est offert;
* Éviter les contacts avec les autres joueurs et le personnel opérationnel.
* Une distanciation physique de 2 mètres **est exigée de tous avant et lors de l'accès aux terrains ainsi qu'à la sortie du terrain;**
* **Gardez au moins 2 mètres de distance avec les autres en tout temps avant, pendant et après votre partie ou lorsque vous regardez une activité de tennis;**
* **Ne pas toucher ou serrer les mains des autres d'aucune façon;**
* **Ne pas toucher la porte à l'entrée et à la sortie des terrains (utiliser votre raquette/pied);**
* **Laissez la porte ouverte pour faciliter l'entrée et la sortie sans contact.**
* **Seul le jeu en simple est actuellement permis sur les terrains** **(jeu en double interdit)** :

1. **Seuls les 2 joueurs jouant en simple auront accès à chaque terrain de jeu en tout temps;**
2. Un seul parent/tuteur/ assistant personnel résident à la même adresse ou portant un masque et, si la situation l'exige, des lunettes protectrices (fauteuil roulant) peut accompagner un joueur, **mais il doit rester à l’extérieur du terrain;**
3. Les 2 joueurs doivent **arriver le plus près possible de l'heure prévue** de leur partie (maximum de 10 minutes en avance) et **quitter le terrain dès leur partie complétée ou leur temps de jeu expiré;**
4. Déposer votre équipement **à la limite de votre terrain à votre droite** au niveau du filet pour faciliter la distanciation physique lors du changement de côté.
5. Ne pas toucher aux poteaux et au filet et **ne rien déposer sur ou en contact avec ceux-ci.**

**DÉROULEMENT DE LA PARTIE DE TENNIS – COVID-19**

* **Ne touchez que vos propres balles de tennis marquées de vos initiales pendant le jeu et au service;**
* **Renvoyez les balles de votre adversaire de l'autre côté du terrain en utilisant votre raquette/pied au lieu de vos mains;**
* Utilisez votre raquette/pied pour repousser les balles et/ou les frapper vers les autres terrains de façon à **éviter de toucher les balles des autres avec vos mains**.
* **Changez de côté en passant du bord où vous avez déposé initialement votre équipement (chacun de son côté);**
* Éviter de toucher des surfaces et équipement sur le terrain comme le filet, les poteaux, la porte d'entrée/sortie; **en cas de manipulation, les désinfecter avant de quitter le terrain;**
* Nettoyez votre raquette dont le panier et votre équipement dont vos bouteilles d'eau, votre sac, votre fauteuil roulant, etc. avec une lingette désinfectante avant de partir;
* Quitter les lieux dès que votre temps de jeu est expiré.

Il est de la responsabilité de chacun de respecter ces règles de sorte que nous puissions profiter pleinement, longtemps et de façon sécuritaire pour la santé de tous de la reprise du tennis en simple actuellement autorisée sur le territoire de Terrebonne.

En complément, nous vous invitons aussi à consulter [l'affiche](http://tennis.qc.ca/wp-content/uploads/2020/05/COVID-19-_-RECOMMANDATIONS-POUR-LE-RETOUR-AU-JEU-V10-15-05-2020.pdf) des recommandations pour le retour au jeu préparées par Tennis Québec.

Bonne saison de tennis et gardez-vous en santé!

Les membres du conseil d'administration du Club de tennis de Terrebonne